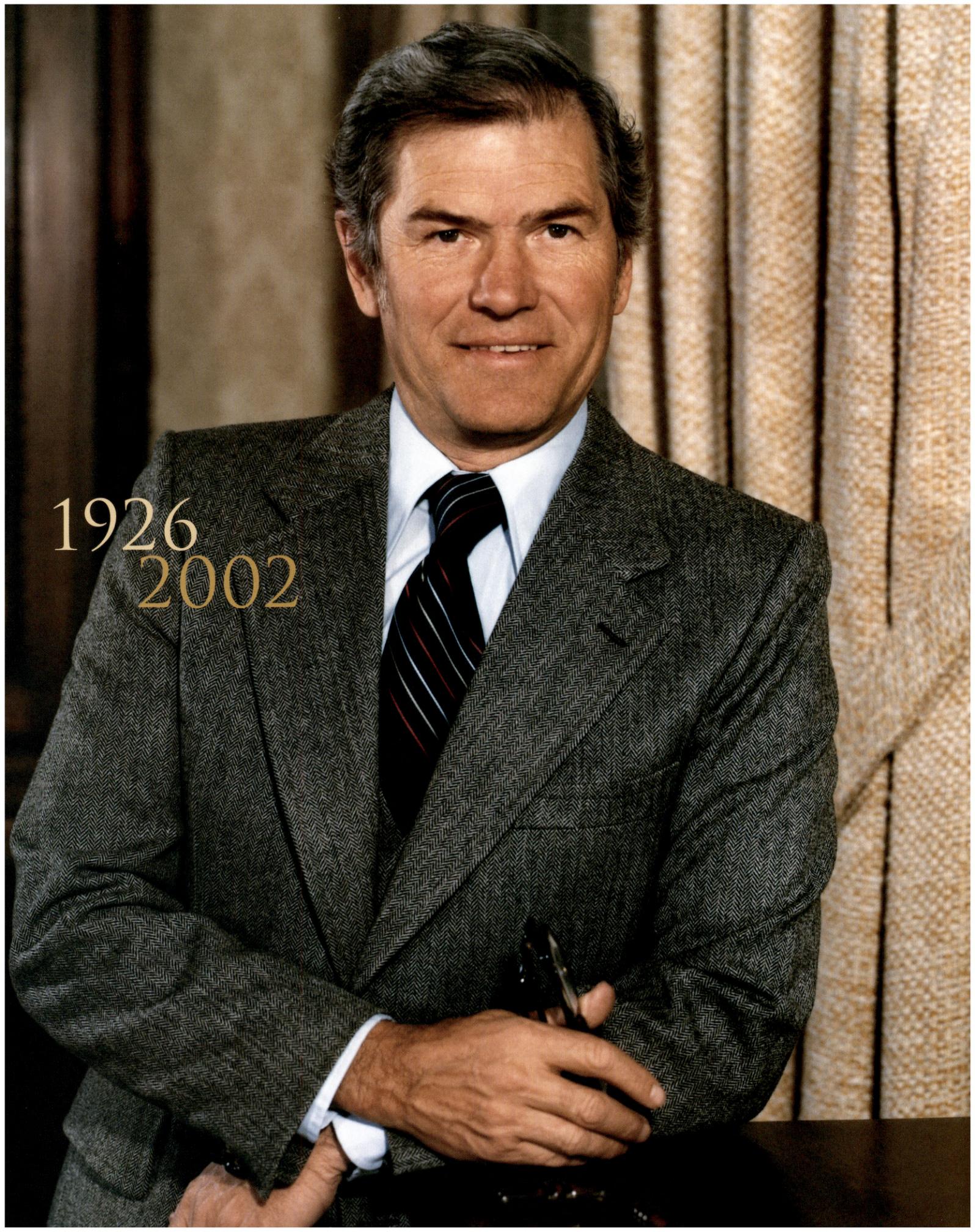


1926
2002



23^e

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

du 27 avril 1978 au 28 mars 1984

L'HONORABLE JEAN-PIERRE CÔTÉ

Joseph-Julien-Jean-Pierre Côté, fils d'Émile Côté et de Cédia Roy, naît à Montréal le 9 janvier 1926 dans une famille modeste. À l'âge de treize ans, parce que son père est malade, il abandonne ses études au Collège de Longueuil et se fait embaucher dans une conserverie, puis dans une usine de munitions afin d'aider à subvenir aux besoins de sa famille. Après la Seconde Guerre mondiale, il se lance en affaires dans l'industrie du transport et devient laitier. Il vend aussi des voitures et des machines à coudre. Sa situation précaire le pousse alors à reprendre ses études. Apprenti le jour aux laboratoires dentaires Stevenson, à Montréal, il étudie le soir à l'École technique de Montréal. En plus de décrocher son diplôme de prothésiste dentaire, il reçoit la médaille d'or du Mérite en 1951.

Passionné de football, Côté joue quelques parties avec les Alouettes de Montréal en 1946. Malgré sa taille imposante, on le considère comme « trop petit » pour jouer avec les professionnels. Il s'engage alors avec l'équipe de Trois-Rivières dans une ligue de calibre intermédiaire, mais il doit abandonner ce sport à la suite d'une blessure au genou au début des années 1950.

En plus de ses talents sportifs, le jeune homme est doté d'une magnifique voix de baryton Martin. Au cours d'une réception privée, Luciano Pavarotti, après avoir chanté avec lui en duo, s'est, dit-on, étonné qu'il n'ait pas fait carrière. Cela dit, Côté est tout de même resté fidèle pendant plusieurs années à la chorale des églises Saint-Antoine et Saint-Pierre-Apôtre. Ceux et celles qui l'ont entendu chanter en solo aux messes de minuit se souviennent avec émotion de son « Minuit, Chrétiens ».

Le 31 juillet 1948, encore étudiant, Jean-Pierre Côté épouse Marie-Anne-Germaine Tremblay, assistante dentaire, en l'église Sainte-Adélaïde-de-Pabos, en Gaspésie. De leur union naîtront huit enfants.



MADAME GERMAINE TREMBLAY, ÉPOUSE DE L'HONORABLE JEAN-PIERRE CÔTÉ.

Jean-Pierre Côté pratique durant près de quinze ans son métier de prothésiste dentaire, d'abord avec la société Stevenson puis à son propre compte. En 1960 et en 1961, il est élu commissaire d'école à Longueuil, puis président de la commission scolaire de 1961 à 1963. Son inclination naturelle à servir ses concitoyens l'amène à entreprendre une carrière politique active. Bien qu'il ait jusque-là milité sur le plan provincial – au sein du Bloc populaire d'abord, puis, lorsque ce dernier disparaît en 1948, au Parti libéral provincial –, il décide de briguer le poste de député de son comté au fédéral parce que, explique-t-il, « la majorité des problèmes qui ont préoccupé les extrémistes au Québec semblaient être causés par certaines décisions prises à Ottawa ». Il estime qu'une meilleure représentation québécoise est alors nécessaire dans la capitale fédérale afin d'atténuer les frictions.

Aux élections générales du 8 avril 1963, Jean-Pierre Côté est élu député libéral de Longueuil à la Chambre des communes. Il sera réélu en 1965 et en 1968. Entre autres choses, au cours de son premier mandat, il est délégué par le gouvernement canadien à une rencontre des parlementaires du Commonwealth à Regina, en Saskatchewan, en 1963. L'année suivante, il agit à titre de représentant du Canada à l'Assemblée de l'Organisation internationale du travail à Genève, en Suisse.

Au fil des ans, Côté cumule de nouvelles fonctions parlementaires. Le 18 décembre 1965, il est nommé membre du Conseil privé par Lester B. Pearson avec le titre de ministre des Postes, ministère qui, fait à noter, est à l'époque le plus gros employeur au Canada. D'entrée de jeu, le nouveau ministre se propose d'étudier attentivement les conditions de travail des postiers. Il est sensible au milieu puisque son père a longtemps exercé ce métier. Pour répondre aux griefs des postiers qui se plaignent alors de la rigueur des règlements émanant des maîtres de poste, Côté incite ces derniers à faire preuve de plus de souplesse; le ministre croit fermement que le bien-être du personnel dépend en grande partie de la bonne volonté des dirigeants.

Lorsque Trudeau succède à Pearson, Côté demeure membre du Cabinet. Malheureusement, une opération au cœur l'oblige bientôt à réduire temporairement ses activités extraministérielles. Toutefois, Trudeau, qui apprécie son dévouement, son intégrité et ses conseils avisés, maintient Côté dans ses fonctions: il est nommé ministre du Revenu national le 6 juillet 1968, un ministère moins exigeant.

En septembre 1970, il est nommé ministre d'État responsable des Postes pour aider le ministre des Communications à redresser la situation à la suite de la grève postale de l'été précédent. Il faut se rappeler qu'en 1969, le ministère des Postes avait été fusionné avec le ministère des Communications. À la suite d'une modification à la Loi sur l'organisation gouvernementale restaurant la fonction de ministre des Postes, Trudeau nomme Côté à cette fonction le 11 juin 1971.

Dès 1972, la carrière politique de Jean-Pierre Côté prend un nouveau tournant : il décide de ne pas se représenter dans le comté de Longueuil, estimant que le temps est venu de laisser sa place à d'autres. Le premier ministre Trudeau le nomme néanmoins sénateur de la division de Kennebec, fonction qu'il occupe du 1^{er} septembre 1972 au 27 avril 1978. Au cours de cette période, il participe activement aux travaux du Sénat en tant que membre de différents comités, notamment ceux des finances nationales et des affaires sociales.

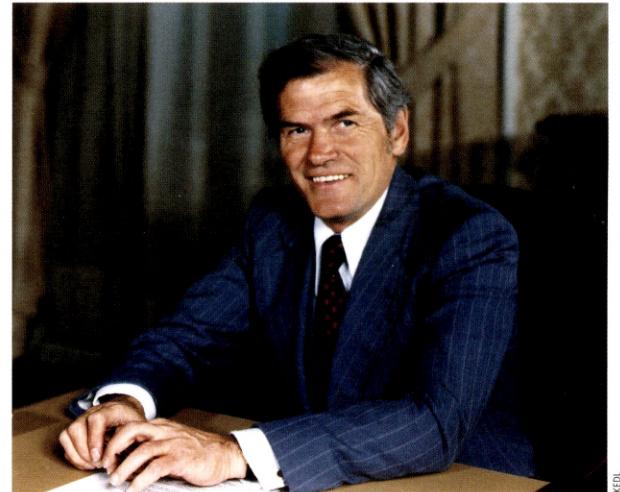
La famille Côté habite alors une ferme de 400 acres acquise en 1970 à Bristol, petite localité sise à l'ouest de Hull, réalisant ainsi un des rêves d'enfance du citoyen de devenir un jour fermier. Lors d'une grande soirée organisée par les gens de son comté pour le remercier des services qu'il a rendus à titre de député, on lui offre une vache. Il s'achète ensuite un taureau de race charolaise; son cheptel atteint bientôt 80 têtes. L'homme politique adorait ses bêtes et s'en occupait très bien, tout en continuant ses activités parlementaires et politiques.

Nostalgique des débats animés et de la vie plus trépidante de la Chambre des communes, Côté n'a jamais pu s'habituer au Sénat. Il n'avait d'ailleurs pas l'intention d'y rester jusqu'à l'âge limite de 75 ans. Et bien qu'il ait cru sincèrement que le Sénat demeurait une institution nécessaire, il aurait préféré qu'on lui donne une nouvelle vocation « parce qu'il s'y trouve là des êtres exceptionnels qui n'ont pas été nommés seulement en guise de récompense politique, quoi qu'en disent les gens ».

Lorsqu'il démissionne du Sénat en avril 1978, Côté organise une soirée à laquelle sont invités les messagers, les femmes de ménage et le personnel de soutien. Ces gens, déclare-t-il alors, « sont des personnes que l'on voit rarement mais qui demeurent indispensables au fonctionnement du Sénat. Ils jouent un rôle aussi essentiel que celui qui apporte le discours au président ».

En 1978, le mandat d'Hugues Lapointe en tant que lieutenant-gouverneur du Québec arrive à échéance. Des pourparlers entre René Lévesque, premier ministre du Québec, et Pierre Elliott Trudeau commencent alors afin de lui trouver un successeur. Il est envisagé, un bref instant, de nommer une personnalité apolitique pour occuper ce poste. Les noms de l'écrivaine Anne Hébert et de la chanteuse nationaliste Pauline Julien circulent, mais cette possibilité est rapidement écartée. Finalement, Trudeau suggère à Lévesque les noms de Jean-Pierre Côté et de Claude Wagner, député progressiste-conservateur du comté de Saint-Hyacinthe.

Racontant plus tard l'histoire de cette nomination, le premier ministre Lévesque insistera sur le fait qu'il n'avait pas de raisons fondamentales pour rejeter la candidature de l'un ou de l'autre. Selon ses dires, il a préféré laisser ce choix à Trudeau, soulignant qu'il s'agissait d'une institution fédérale et donc d'une responsabilité fédérale. Malgré les projets de souveraineté du Parti québécois, Lévesque avait précisé qu'il n'entendait pas manifester d'hostilité envers le lieutenant-gouverneur qu'il acceptait, précisait-il, « comme institution aussi longtemps que le régime politique actuel continuera d'être en vigueur ». Pour sa part, Côté, qui n'hésite pas une seconde à accepter l'offre du premier ministre du Canada, ne se sent nullement embarrassé du fait que le Parti québécois est alors au pouvoir: « Je n'ai aucune raison de ne pas m'entendre avec le premier ministre Lévesque, bien au contraire. Je n'ai jamais pensé à cela. » Il précise même que certains de ses anciens organisateurs ont travaillé à l'élection de monsieur Lévesque.



Le 27 avril 1978, lors d'une brève cérémonie, Jean-Pierre Côté est assermenté comme lieutenant-gouverneur du Québec par Édouard Rinfret, juge en chef de la Cour d'appel. Des parents, des amis et des représentants des partis politiques à l'Assemblée nationale ainsi que le premier ministre René Lévesque assistent à l'événement. Discret de nature, le nouveau lieutenant-gouverneur de

52 ans ne fait aucune déclaration ni apparition publique après la cérémonie. Seul Lévesque dit aux journalistes, de façon ironique, que ce fut « la journée des ambassadeurs ». *Le Devoir* rapporte qu'après avoir reçu la visite « fort agréable » de Thomas Enders, ambassadeur américain au Canada, le premier ministre a déclaré, à propos du nouveau lieutenant-gouverneur : « Nous avons accueilli l'ambassadeur du gouvernement fédéral », ajoutant malgré tout que cela a aussi été une rencontre agréable.

Quant aux projets de souveraineté du Parti québécois, la position de Côté est claire : « Je ne dirai pas aux Québécois de quelle façon ils doivent voter au référendum, mais j'ai mes propres convictions et je n'ai pas l'intention de les cacher sous prétexte que je suis le représentant de la Couronne. » Sa situation l'incite plutôt à favoriser la modération. Même si, parfois, il aimerait parler d'unité nationale et se prononcer sur la façon dont gouvernent les ministres, il préfère s'abstenir pour éviter la controverse.

S'il est fondamentalement fédéraliste, Côté ne se considère pas pour autant comme un mordu de la monarchie. Il espère d'ailleurs être davantage reconnu comme lieutenant-gouverneur que comme représentant de la couronne ou de la reine. Toutefois, ce qui lui importe vraiment, c'est de pouvoir rencontrer le plus de personnes possible durant son mandat. C'est pourquoi, sitôt confirmé dans ses nouvelles fonctions, il ordonne qu'on laisse ouverte la porte conduisant à ses bureaux du parlement, porte jusqu'alors fermée à double tour.

Toujours fidèle à ses origines modestes, le lieutenant-gouverneur organise pour sa première réception un petit-déjeuner au Bois-de-Coulonge en l'honneur de tous les Québécois. Malgré la pluie, la foule se presse aux portes et la fête se prolonge jusque tard dans l'après-midi.

Profondément chrétien, Côté a toujours été prêt à servir son prochain, en tant que bénévole pour divers organismes et dans sa vie politique. Il devient scout dès son plus jeune âge. Beaucoup plus qu'un passe-temps, cet engagement se révèle pour lui une véritable passion. Ses supérieurs se rendent compte très rapidement de ses capacités et le forment pour remplacer son chef de troupe. Il n'a que seize ans. Il deviendra plus tard commissaire du mouvement pour le diocèse de Saint-Jean.

Très proche du chanoine Armand Racicot, Côté a collaboré, au début des années 1950, à la fondation de la paroisse et à la construction de l'église Saint-Pierre-Apôtre de Longueuil. Il a été directeur des loisirs de la paroisse et a contribué à la construction du parc Armand-Racicot, du centre de loisirs ainsi que de la grande piscine, encore aujourd'hui au service de la population de Longueuil.

Vouant un profond respect aux femmes et aux hommes qui s'investissent comme bénévoles, le lieutenant-gouverneur consacre toujours une part de son budget pour les récompenser lors de réceptions données en leur honneur et il se fait un devoir de féliciter et d'encourager par sa participation personnelle ceux qui, dans les lieux publics, sollicitent des dons pour divers organismes de bienfaisance.

Il devient, dès 1981, fiduciaire de la Fondation René-Richard, organisme voué à la promotion des arts et destiné à assurer la pérennité de l'œuvre du peintre René Richard. En 1987, il préside la campagne de souscription de la Fondation des maladies du cœur.

Dans ses moments libres, Côté se consacre à ses loisirs favoris : philatélie, musique, cyclisme, golf et marche. Puis, se découvrant une âme d'artiste, il se met à la peinture au début des années 1980.

Le lieutenant-gouverneur laisse entendre, dès 1983, qu'il ne souhaite pas que son mandat soit renouvelé. Avec le sentiment du devoir accompli, Côté se retire de la vie publique en 1984. Il siège néanmoins aux conseils d'administration de quelques entreprises.



UNE ŒUVRE DE JEAN-PIERRE CÔTÉ.

COLL. PRIVÉE FAMILLE CÔTÉ

Pour commémorer sa carrière politique et son engagement auprès des bénévoles, fonctions dont il s'est acquitté, dit-on, avec dignité et fierté, on le nomme officier de l'Ordre du Canada en 1992.

Dix ans plus tard, le 10 juillet 2002, il meurt à Montréal à l'âge de 76 ans et 6 mois et il est inhumé au cimetière Saint-Antoine de Longueuil. Il laisse dans le deuil son épouse, ses huit enfants, leurs conjoints, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que son frère et ses sœurs.

Dans un communiqué, le lieutenant-gouverneur Lise Thibault rend hommage à son prédécesseur « pour ce qu'il a accompli durant son mandat, de même que pour tous les services rendus aux Canadiens dans l'exercice de ses responsabilités ministérielles ». Dans *The Gazette*, on rappelle que ses amis libéraux le considéraient comme un homme tourné vers l'avenir. Claude Ryan a écrit de lui, dans l'éditorial marquant sa retraite de la vie politique : « Monsieur Côté était un travailleur consciencieux, probe, profondément ancré dans la réalité de son comté et du Québec. »

Né rue Bordeaux à Montréal, Côté a su s'élever avec dignité aux plus hautes fonctions sans jamais oublier ses origines modestes. Ceux qui l'ont connu se souviendront toujours de sa générosité, de sa bonté, de son grand sens de l'humour, de sa volonté de fer, de son intelligence, de sa belle voix chaude, de son courage devant les épreuves et la maladie qui l'a frappé dans la force de l'âge et qu'il a combattue de toutes ses forces.

LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 27 AVRIL 1978 AU 28 MARS 1984

20 février 1979

Les libéraux provinciaux publient le document de travail *Choisir le Québec et le Canada*.

23 février 1979

L'exécutif national du Parti québécois rend public son manifeste *D'égal à égal*.

30 avril 1979

Lors d'une élection partielle, Claude Ryan, chef du Parti libéral, est élu dans le comté d'Argenteuil.

22 mai 1979

Joe Clark est élu à la tête d'un gouvernement minoritaire à Ottawa.

16 août 1979

Décès de John Diefenbaker, premier ministre du Canada de 1957 à 1963.

1^{er} novembre 1979

Le gouvernement du Québec publie *La nouvelle entente Québec-Canada*, son livre blanc sur la souveraineté-association.

18 février 1980

Victoire du Parti libéral de Pierre Elliott Trudeau aux élections fédérales.

20 mai 1980

Au Québec, victoire du non avec 59,56 % lors du référendum.

12 décembre 1980

Décès de Jean Lesage, premier ministre du Québec de 1960 à 1966.

13 avril 1981

Réélection du Parti québécois de René Lévesque aux élections provinciales.

4-5 novembre 1981

Sans l'accord du Québec, le gouvernement fédéral et les neuf autres provinces insèrent dans la Constitution des dispositions diminuant les pouvoirs du Québec en matière de langue et d'éducation.

17 avril 1982

La reine Élisabeth II proclame la nouvelle Constitution canadienne à Ottawa.

10 août 1982

Démission de Claude Ryan comme chef du Parti libéral du Québec.

13 novembre 1982

Décès d'Hugues Lapointe, lieutenant-gouverneur du Québec de 1966 à 1978.

15 octobre 1983

Robert Bourassa devient le chef du Parti libéral du Québec.

29 février 1984

Démission du premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau.